



Atradius
Managing risk, enabling trade

Atradius Entreprise Travail Temporaire



Notre caution travail temporaire répond à l'obligation légale pour les acteurs du secteur Travail Temporaire de fournir une garantie financière conformément à l'article L.1251-50 du Code du Travail.

Leader européen privé du cautionnement, Atradius est le partenaire des Agences de Travail Temporaire, pour couvrir les salaires et les charges sociales des intérimaires en cas de défaillance.

Atradius bénéficie d'une expérience reconnue sur la caution Travail Temporaire et garantit de nombreux acteurs du secteur, de toutes tailles, pour accompagner et sécuriser leur développement.

La caution travail temporaire Atradius c'est :

- **+ de solidité** : un acteur pérenne de référence du métier de la caution.
- **+ de réactivité** : un accompagnement sur mesure, adapté aux spécificités du secteur.
- **+ de service** : une équipe de spécialistes et de juristes dédiés pour vous conseiller.

Des garanties financières solides et complètes

Les garanties financières délivrées par Atradius Entreprise Travail Temporaire ont pour objectifs de couvrir :

- Le paiement des salaires et accessoires pendant 5 ans.
- Les indemnités liées au contrat de travail.
- Les cotisations dues aux organismes de sécurité sociale et aux caisses de retraite et de prévoyance.

Calculer le montant de votre garantie financière

Son montant est égal à 8% du chiffre d'affaires sur 12 mois d'activité de votre dernier exercice fiscal (R1251-12), avec un montant minimum fixé chaque année par décret (article L. 1251-12).

Pour 2023, ce montant est de 138 072€.

Une démarche simple et rapide

Pour vous mettre en conformité avec la réglementation ou changer de garant, il vous suffit de :

- Calculer le montant de votre garantie financière et de nous adresser par email votre demande de Caution Entreprise Travail Temporaire.
- Votre dossier fera l'objet dès réception, d'un examen attentif et personnalisé par nos spécialistes.
- Etant garantie par Atradius, votre société n'est en aucun cas solidaire financièrement d'autres acteurs du secteur.

100 ans d'expérience au service de votre métier

Leader européen privé de la Caution depuis plus de 100 ans, au travers de sa gamme Caution, Atradius France émet plus de 100 000 cautions par an, au bénéfice de ses 8 500 clients, pour un montant d'engagements autorisés dépassant 8 milliards d'euros.

N'attendez plus pour vous mettre en conformité avec la loi.

Adressez-nous votre demande de garantie financière !

Notre équipe commerciale est à votre service :

- Par email : commercialcaution@atradius.com

- Par téléphone au **01 41 05 84 08**

Atradius Crédito y Caución S.A.
de Seguros y Reaseguros

159, rue Anatole France
CSS0118

92596 Levallois Perret Cedex

Tel : +33 (1) 41 05 84 84

info.fr@atradius.com

Suivez Atradius sur les médias sociaux

[youtube.com/user/atradiusFR](https://www.youtube.com/user/atradiusFR)

[linkedin.com/company/atradius-france](https://www.linkedin.com/company/atradius-france)

twitter.com/atradiusfr

www.atradius.fr